



Développement de l'armée

LE COMMANDEMENT DE L'INSTRUCTION

Nous sommes la clé de la réussite



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Armée suisse

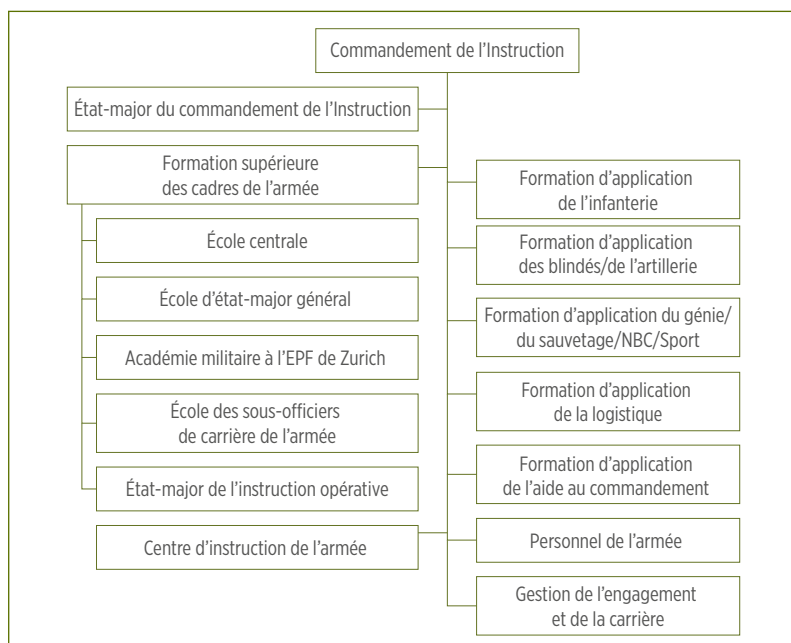
n° 7



LE COMMANDEMENT DE L'INSTRUCTION

Le commandement de l'Instruction :

- › développe et établit les directives pour l'instruction de l'armée ;
- › établit les bases de la planification de l'instruction pour l'armée et coordonne les infrastructures dans son domaine ;
- › administre l'instruction générale de base ainsi que le perfectionnement des cadres et des états-majors ;
- › administre l'instruction générale de base et assure l'instruction en lien avec la disponibilité et la mobilisation ;
- › instruit les officiers et sous-officiers de carrière et gère leur engagement ainsi que leur parcours professionnel ;
- › dirige les processus de la gestion des effectifs, du recrutement, de l'administration du personnel des formations de milice et de l'encadrement des militaires de milice.

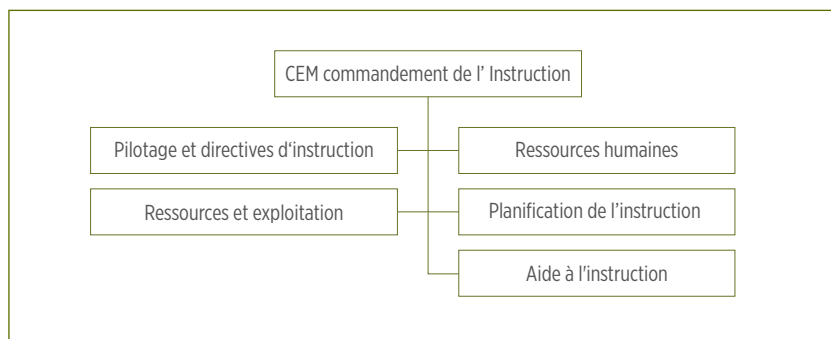




CONVAINCRE POUR MIEUX SERVIR

L'état-major du commandement de l'Instruction :

- › crée les conditions permettant au chef de l'Instruction d'assurer une conduite efficace de son domaine;
- › de par sa fonction de prestataire de services, décharge au maximum les subordonnés directs du chef de l'Instruction des tâches administratives;
- › travaille dans la transparence et assure la coordination entre les domaines transversaux à l'échelon des subordonnés directs du chef de l'Armée et entre les différents services du commandement de l'Instruction;
- › édicte la donnée d'ordre à l'intention des services subordonnés à l'état-major du commandement de l'Instruction au moment opportun et en fonction des besoins.



Impressum

Editeur Armée suisse
Auteur Communication Défense
Prémédia Centre des médias électroniques CME
Copyright Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports
Distribution Office fédéral des constructions et de la logistique OFCL, Publications fédérales, 3003 Berne
www.publicationsfederales.admin.ch
N° d'article OFCL: 83.239.07f | 02.18 3000 860402749



COMPÉTENCES DE CONDUITE: COMPRENDRE, RENFORCER ET AMÉLIORER

La Formation supérieure des cadres de l'armée est le centre de compétences responsable de la formation au commandement, de l'instruction à l'échelon stratégique, opératif et tactique, ainsi que des sciences militaires. Elle est un élément reconnu du paysage éducatif suisse.

En apprendre plus?

App **Scan AR+** installer et visionner les images animées...

BIEN INSTRUIRE POUR BIEN COMBATTRE



Le commandement du Centre d'instruction de l'armée se charge essentiellement des tâches suivantes: instruction de base et perfectionnement des cadres professionnels en poste ou en devenir pour l'ensemble de l'armée, en collaboration avec le commandement de la Formation supérieure des cadres de l'armée et les formations d'application; appui et instruction de la troupe au travers d'exercices de tir réel et sur simulateurs en vue d'assurer sa disponibilité de base et sa disponibilité opérationnelle; développement des exercices en *live simulation*; soutien de projets à l'échelle de l'armée dans le cadre des processus d'acquisition d'armement; collaboration dans les questions d'armement, d'équipement, de systèmes, de matériel didactique, de munitions et réalisation d'essais à la troupe; établissement et coordination de procédures d'engagement et mise au point de règlements interarmes; appui à la troupe avec mise à sa disposition d'infrastructures.



POLYVALENCE AU COMBAT

L'infanterie joue un rôle polyvalent dans tous les engagements de l'armée – combat, protection, aide. Les fantassins ne doivent pas seulement savoir utiliser leur arme personnelle; ils doivent aussi faire preuve de célérité, de mobilité et de réflexion. Chacun d'eux reçoit une instruction de spécialiste propre à sa fonction, par exemple sur le lance-roquette ou la mitrailleuse légère. En plus de l'instruction de base sur les armes et les appareils, le fantassin reçoit une formation aussi variée qu'intéressante comme éclaireur, policier militaire, canonnier lance-mines, conducteur, soldat de sûreté, soldat de détachement de commandement, spécialiste de montagne ou comme musicien militaire. Les efforts demandés au fantassin sont grands et ses tâches sont souvent très complexes. La camaraderie et l'esprit d'équipe à l'échelon du groupe et de la section sont donc très importants. Avec ses huit écoles, l'infanterie est représentée dans toute la Suisse.



FORCE DE PÉNÉTRATION

La Formation d'application des blindés et de l'artillerie regroupe les moyens mécanisés lourds de l'armée. Elle forme les cadres et les soldats des Forces terrestres, des brigades mécanisées et des bataillons d'état-major des divisions territoriales, avec en point d'orgue la mission de défense de l'armée. Elle dispense une instruction exigeante sur les simulateurs les plus modernes ainsi que sur des systèmes réels, et permet aux cadres et aux soldats de combiner l'engagement de leurs moyens à celui d'autres systèmes. Les places d'armes de Thoune et de Bière sont les sites principaux consacrés à l'instruction de base. L'instruction au combat se déroule sur la place d'armes de Bure qui, par son terrain et les installations de combat de localité de Nalé, offre de nombreuses possibilités d'entraînement intensif. L'instruction au tir combiné des systèmes lourds se déroule sur les places de tir pour chars de Hinterrhein et de Wicheln ou sur la place de tir d'artillerie du Simplan.



APPUI DANS TOUTES LES SITUATIONS

Les formations du génie, du sauvetage, NBC et DEMUNEX sont des piliers importants de l'armée et des partenaires essentiels dans l'appui au combat ainsi que dans l'aide militaire en cas de catastrophe en Suisse ou à l'étranger. La mobilité des troupes est assurée par les troupes du génie, qui peuvent construire ou rétablir des voies de communication, ainsi que par les détachements DEMUNEX, qui sont à même d'effectuer des missions de déminage. Les troupes de sauvetage interviennent lors d'incendies ou de sinistres importants. Les troupes de défense NBC appuient les formations militaires d'engagement et les autorités civiles dans la détection et l'élimination d'agents de combat nucléaires, biologiques ou chimiques. Le Centre de compétences du sport à l'armée dirige l'ER pour sportifs d'élite et contribue sensiblement à la disponibilité opérationnelle de l'armée dans le domaine du sport.



DISPONIBILITÉ GRÂCE À LA LOGISTIQUE

Assurant la fourniture des biens et services nécessaires, la logistique est un élément fondamental pour chaque arme. Les prestations fournies par les logisticiens contribuent largement au succès d'une opération militaire. La Formation d'application de la logistique instruit le personnel des domaines logistiques de l'armée, à savoir les troupes sanitaires, les troupes de la logistique avec les domaines de la maintenance, de la circulation et des transports, du ravitaillement, ainsi que le Service vétérinaire et des animaux de l'armée. Le Centre de compétences pour l'instruction militaire à la conduite et le Centre d'instruction Subsistance – responsable de l'instruction des chefs de cuisine, des cuisiniers de troupe et des logisticiens de cuisine – complètent l'offre d'instruction.



MODERNITÉ ET MOBILITÉ

La Formation d'application de l'aide au commandement instruit les cadres et les soldats au profit des divisions territoriales, des brigades mécanisées, de la brigade logistique et de la brigade d'aide au commandement 41. Elle assure aussi l'appui spécifique à l'instruction de ces formations. À la fin de chaque école de recrues, un exercice combiné d'aide au commandement appelé COMPOSITO, qui se déroule sur deux semaines, permet d'entraîner, de contrôler et de développer les procédures d'engagement avec les autres formations d'application jusqu'au niveau de la brigade. L'école de la guerre électronique 64 simule à cet effet un adversaire moderne menant des opérations de guerre électronique avec des moyens appropriés d'exploration.



RECRUTEMENT ET GESTION DES EFFECTIFS

Le Personnel de l'armée (Pers A) encadre les militaires (mil), du recrutement jusqu'à la libération de leurs obligations envers l'armée. Le recrutement permet de contrôler l'aptitude au service des mil et de les affecter à une fonction au sein de l'armée ou de la protection civile. D'autres tâches essentielles du Pers A consistent à fixer les conditions de la disponibilité de base du personnel et à gérer les effectifs, ainsi qu'à administrer le personnel et à gérer les prestations des écoles et des formations. L'Aumônerie de l'armée est responsable de tous les domaines liés à l'accompagnement spirituel des mil. Le Service psychopédagogique de l'armée répond du conseil, de l'assistance et de l'encadrement des mil de tous grades. Le Service social de l'armée apporte son aide aux mil en service qui ont des difficultés personnelles, professionnelles ou familiales. Tous ensemble, ces services assurent l'engagement du CARE Team de l'armée.



Vous trouverez de plus amples informations concernant le développement de l'armée sur Internet :
www.armee.ch/deva-faq

Communication Défense :
info@vtg.admin.ch